



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

Le Président

Paris, le 25 septembre 2026

AMORCE
Monsieur le Président
Président
18, rue Gabriel Péri
69100 Villeurbanne

Objet : Candidature au Conseil d'administration d'AMORCE

Structure candidate au Conseil d'administration :

SYCTOM

86, rue Regnault-75013 Paris

Délégué titulaire :

Corentin Duprey

Né le [REDACTED]

Président du Syctom

Portable : [REDACTED]
[REDACTED]

Déleguée suppléante :

Florence Crocheton Boyer

Née le [REDACTED]

Vice-présidente du Syctom

Portable : [REDACTED]
[REDACTED]

Je soussigné, Corentin Duprey , présente la candidature du Syctom, dont je serai le représentant délégué au sein du collège des collectivités du Conseil d'administration d'AMORCE et accepte le mode de scrutin mis en place par l'association AMORCE conformément aux statuts de l'association et à son règlement intérieur.

J'ai pris connaissance qu'être membre du Conseil d'Administration d'AMORCE constitue un engagement moral et bénévole pour contribuer activement aux missions de l'Association et assurer la défense de ses intérêts je m'engage à exercer ce mandat conformément à ses statuts et à signer la charte d'engagement des membres du Conseil d'Administration et Bureau si ma structure est élue.

Fait le 25 septembre 2026 à Paris

Corentin DUPREY

Président du Syctom

CANDIDATURE
Conseil d'administration d'AMORCE



Engagé pour la sauvegarde du service public essentiel de gestion des déchets.

Président du Syctom depuis 2022 et réélu en juin 2026, je mesure chaque jour l'ampleur des enjeux et défis auxquels notre service public est confronté. Réduction des déchets, développement du réemploi, amélioration du tri, déploiement des nouvelles filières, évolutions des réglementations européennes et françaises, valorisation matière et énergétique : ces transformations nécessitent des investissements considérables, alors même que les prélèvements augmentent et les dotations diminuent.

Faire plus et mieux avec moins : c'est désormais l'équation à laquelle les collectivités doivent répondre. Dans ce contexte, la coopération et l'entraide entre territoires sont plus indispensables que jamais, tout comme notre capacité collective à faire entendre la voix des collectivités auprès des décideurs publics. A l'heure où certaines évolutions pourraient fragiliser le service public des déchets, nous devons rester vigilants, mobilisés et unis. AMORCE joue à cet égard un rôle essentiel.

Regroupant 81 communes de la Métropole du Grand Paris pour près de 5,7 millions d'habitants, le Syctom est lui-même confronté à des enjeux industriels majeurs : capacité de traitement contrainte sur son flux d'ordures ménagères résiduelles et collectes sélectives, implantation de sites industriels au cœur de zones urbaines très denses, nécessaire adaptation de nos équipements, fléau des bouteilles de protoxyde d'azote, etc. Ces défis nous imposent d'innover, de coopérer davantage entre collectivités et, surtout, d'agir simultanément sur toute la chaîne : réduire rapidement et durablement la quantité de déchets produits et valoriser au maximum ceux qui ne peuvent être évités.

En tant que Président du Syctom, j'ai ainsi souhaité renforcer l'articulation entre prévention et traitement, en accompagnant nos collectivités membres dans leurs politiques de réduction des déchets, de réemploi, de tri et de collecte des biodéchets. Car j'en suis persuadé : c'est dans les territoires que se joue une grande partie de la réussite de la transition vers une économie circulaire. Cette expérience m'a également convaincu de la nécessité de porter plus fortement la question des déchets dans le débat public, en France comme à l'international. L'absence d'un objectif de développement durable spécifiquement consacré aux déchets en constitue une illustration frappante. C'est ce qui nous a conduit à créer le Partenariat français des déchets, dont l'action est complémentaire de celle d'AMORCE.

Cette expérience, que je souhaite mettre au profit d'AMORCE, nourrit une conviction : les objectifs environnementaux ne pourront être atteints sans associer pleinement les collectivités aux décisions qui engagent l'avenir du service public des déchets. Par la qualité de son expertise, sa connaissance fine des réalités de terrain et sa capacité à fédérer les collectivités, AMORCE joue un rôle essentiel en portant avec force leur voix dans les grands débats nationaux. Les travaux menés sur la TGAP ou encore les filières REP en sont une illustration concrète. Cette capacité à transformer les expériences de terrain en propositions collectives solides et opérationnelles est précieuse.

C'est pour participer à cette dynamique mais aussi partager l'expérience d'un grand syndicat de traitement au service de ses territoires membres et contribuer à construire des positions communes capables de représenter la diversité de nos territoires, que je souhaite intégrer le Conseil d'administration d'AMORCE.

AMORCE constitue un lieu essentiel de dialogue, d'expertise et de mobilisation collective. Je souhaite y porter une approche fondée sur la coopération, la responsabilité de l'ensemble des acteurs de la chaîne et la défense d'un service public des déchets performant, soutenable et pleinement acteur de la transition écologique.

Corentin DUPREY

Président du Syctom

Vice-président du Département de la Seine-Saint-Denis



Faire de l'expérience des territoires une force pour l'action collectives.

Première adjointe au maire de Saint-Mandé (5^e mandat), Vice-présidente puis membre du Bureau du Syctom depuis 2008, je suis engagée au quotidien dans l'action publique locale. Mon mandat au sein du Syctom me permet de participer aux réflexions et aux décisions d'un grand syndicat public de traitement, tout en conservant un lien direct avec les réalités et les attentes des communes et de leurs habitants. Mon expérience de Vice-présidente du SMITDUVM, syndicat voisin du Syctom, du SIPPEREC et de Présidente de sa filiale SIPEnR, viennent compléter et enrichir cette expérience en me permettant d'appréhender les multiples enjeux des secteurs du déchet (à différentes échelles) et de l'énergie.

La transition vers une gestion plus durable de nos ressources ne réussira que si elle se traduit concrètement dans les territoires. Réduire nos déchets, développer le réemploi, améliorer le geste de tri ou généraliser le tri des déchets alimentaires supposent bien sûr des équipements adaptés, mais également une mobilisation collective et un accompagnement des habitants dans la durée.

L'expérience du Syctom montre toute l'importance de cette coopération entre le syndicat de traitement et ses collectivités adhérentes, mais aussi entre les syndicats partenaires, qu'ils partagent ou non la compétence. Les dispositifs développés avec les premières permettent de fixer des objectifs adaptés à leurs réalités et d'accompagner concrètement leurs actions en matière de prévention, de tri, de biodéchets et de réemploi. Les expérimentations, projets, partages de bons procédés avec les seconds permettent de faire avancer les réflexions et de développer des solutions cruciales dans l'atteinte de nos objectifs et la réponse à nos enjeux.

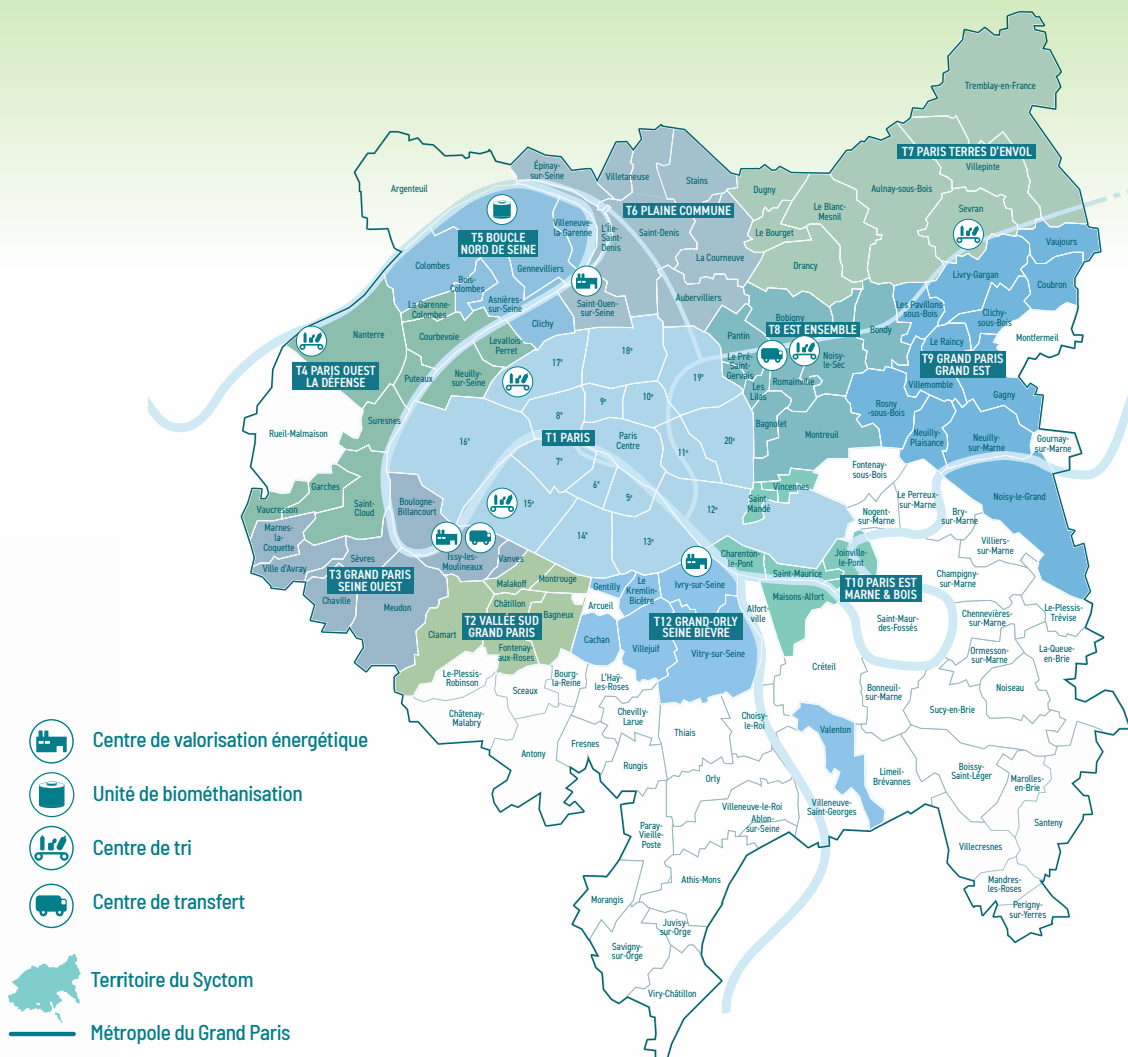
C'est cette culture de la coopération et du terrain que je souhaite aujourd'hui mettre au service d'AMORCE.

Aux côtés de Corentin Duprey, ma candidature s'inscrit dans une volonté de contribuer aux échanges entre collectivités et de faire remonter les réalités rencontrées localement. Face à des évolutions réglementaires, techniques et financières rapides, le partage des expériences et la mutualisation des connaissances sont indispensables pour construire des réponses efficaces.

Je souhaite ainsi contribuer pleinement aux travaux du Conseil d'administration d'AMORCE avec une conviction simple : partir des réalités des territoires pour construire collectivement des solutions concrètes, applicables et durables.

Florence CROCHETON-BOYER

Membre du Bureau du Syctom
Adjointe au maire de Saint-Mandé
Représentante de Paris Est Marne & Bois au Syctom



Le Syctom, un service public au cœur de la transition écologique.

Moins de déchets, plus de réemploi, davantage de matières recyclées : la gestion des déchets est au cœur de la transition écologique. Service public métropolitain, le Syctom accompagne 5,7 millions d'habitant·es dans 81 communes d'Île-de-France pour réduire les déchets et mieux les valoriser. Son ambition : faire progresser une économie circulaire qui préserve les ressources et limite au maximum le recours à l'enfouissement.

Un outil industriel moderne au service de l'économie circulaire.

Le Syctom traite et valorise chaque année 2,1 millions de tonnes de déchets ménagers au plus près de leurs lieux de production. Pour cela, il dispose d'un réseau de dix installations modernes et performantes dédiées à la valorisation énergétique, au tri et, demain, à la biométhanisation. Il investit dans la modernisation de son patrimoine industriel pour améliorer les performances opérationnelles de ses installations, tout en adaptant leurs capacités à l'évolution des déchets.

L'achèvement de projets structurants contribue également à un écosystème résilient au cœur de la transition écologique : L'Interval à Ivry-sur-Seine, le centre multifilières à Romainville / Bobigny et la future unité de méthanisation à Gennevilliers.

Le Syctom agit aussi en amont avec les collectivités adhérentes pour éviter la production de déchets, développer le réemploi, améliorer le tri et le compostage. Il déploie son dispositif d'accompagnement pour les aider à mener des actions de terrain et ancrer des solutions d'économie circulaire à l'échelle locale. Il sensibilise également les habitant·es et les scolaires grâce à des animations pédagogiques, des visites organisées dans ses centres et des campagnes de communication. L'enjeu : mieux comprendre les enjeux autour des déchets et encourager les comportements éco-responsables.

Résultats et valeur ajoutée

En 2025, 89,8 % des déchets pris en charge par le Syctom ont été valorisés sous forme d'énergie (vapeur, électricité et de matières). Au-delà de la performance de ses installations, le Syctom contribue à la transition écologique à l'échelle métropolitaine. En local, la gestion en SemOp lui garantit une meilleure maîtrise de son outil industriel. A l'international, il fait valoir le modèle de service public « à la française » à l'étranger. Il s'impose comme un référent pour d'autres grandes métropoles mondiales en transition via des coopérations techniques et le partage de son expertise industrielle.